



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 42504

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les difficultés liées à une baisse des heures d'ouvertures du bureau de poste de Labarthe-Rivière (31). La commune de Labarthe-Rivière est en pleine phase de développement et de dynamisation, plusieurs projets sont en passe de se concrétiser et devraient entraîner une hausse de la population et de la fréquentation. Un projet de fermeture partielle du bureau de Poste deviendrait là un handicap préjudiciable. En effet, le bureau de poste de Labarthe-Rivière est ouvert actuellement vingt-sept heures par semaine, contre trente-trois heures en 2000. La Poste propose à la commune de n'ouvrir ce bureau que quatorze heures trente par semaine et de le fermer au public l'après-midi. La Poste justifie la portée de cette proposition en se basant sur un taux de fréquentation évalué à 11 heures par semaine, un taux de fréquentation remis en cause par la population et les élus municipaux. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures qu'il est prêt à prendre afin de lui apporter une solution.

Texte de la réponse

La Poste participe activement à la politique d'aménagement du territoire avec pour objectif d'assurer un service public de qualité, en Haute-Garonne comme dans l'ensemble des départements. A cet égard, La Poste est le premier service public de proximité en France, avec ses 17 000 points de contact à travers le territoire et ses 10 000 facteurs qui, six jours sur sept, distribuent le courrier aux entreprises et aux particuliers dans les 36 000 communes françaises, avec un prix péréqué du timbre. C'est précisément parce que La Poste doit conforter ce rôle de premier service public de proximité qu'elle doit nécessairement prendre en compte l'évolution de la population et sa dispersion sur le territoire. La Poste s'efforce donc de favoriser l'adaptation du réseau postal pour répondre, le mieux possible, aux attentes de ses clients. S'agissant du bureau de poste de Labarthe-Rivière, il convient de noter que l'établissement est ouvert au public 27 heures par semaine, alors que le trafic constaté est de 11 h 15. Les nouveaux horaires portent l'amplitude d'ouverture hebdomadaire à 20 h 50. Grâce à l'implantation de son réseau dans la zone de Saint-Gaudens et au passage quotidien du facteur à domicile pouvant notamment offrir différents services aux personnes âgées ou à mobilité réduite, La Poste remplit pleinement son rôle de service de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42504

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4870

Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6671